Québec

Gouvernement du Québec
Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale

Québec, le 13 novembre 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Assemblée nationale
Édifice Pamphile-LeMay
1035, rue des parlementaires
1er étage, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 3 novembre 2015, Mme Nicole Léger, députée de Pointe-aux-Trembles, déposait à l'Assemblée nationale un extrait de pétition signée par 122 pétitionnaires de la Coalition Proximité Locale, qui signifiait au gouvernement l'importance des services de proximité des territoires de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est.

Nous avons pris connaissance des deux interventions réclamées qui concernent plus spécifiquement le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale :

- le maintien d'un point de services du centre local d'emploi (CLE);
- le maintien des budgets au carrefour jeunesse-emploi (CJE) afin de desservir l'ensemble des jeunes de 16-35 ans.

En ce qui concerne le point de services du CLE de Pointe-aux-Trembles, sachez que nous accordons toute l'attention nécessaire au maintien d'une offre de service de proximité, et ce, pour l'ensemble du territoire du Québec. La décision de transférer les services du CLE de Pointe-aux-Trembles vers le CLE de Mercier a été prise sur la base d'analyses portant notamment sur l'achalandage, l'accessibilité et la disponibilité des services offerts en personne ou au téléphone, tant pour les services d'emploi que ceux de solidarité sociale.

Cette révision de l'offre de service s'inscrit également dans une démarche d'optimisation et de saine gestion des fonds publics. Le fait que la distance entre ces CLE soit de moins de 10 kilomètres, que le CLE de Mercier soit situé à moins d'une minute de marche du métro Langelier et qu'un stationnement gratuit y soit également disponible démontre que l'accessibilité des services dans ce secteur est adéquate. D'ailleurs, depuis le regroupement de ces bureaux à l'été 2015, aucune plainte n'a été formulée par la clientèle.

...2

Québec
425, rue Saint-Amable, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1
Téléphone : 418 643-4810
Télécopieur : 418 643-2802
ministre@mess.gouv.qc.ca

Montréal
Tour de la Place-Victoria
800, rue du Square-Victoria, 28e étage
Montréal (Québec) H4Z 1B7
Téléphone : 514 873-0638
Télécopieur : 514 873-0004

Pour ce qui est du budget du CJE Pointe-aux-Trembles, il est important de préciser qu'il a augmenté de 7,7 % en 2015-2016, grâce à l'actualisation de la méthode de répartition du budget total, afin qu'elle reflète davantage la distribution actuelle des jeunes sur le territoire du Québec. De plus, des modifications ont été apportées pour une plus grande efficacité des interventions en matière d'intégration en emploi. C'est pourquoi les clientèles prioritaires, mais non exclusives, sont les jeunes prestataires de l'aide financière de dernier recours et les jeunes admissibles à l'assurance-emploi.

Nous sommes convaincus de l'importance des services de proximité pour l'ensemble du Québec et, notamment, ceux offerts à Pointe-aux-Trembles et à Montréal-Est.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,

SAM HAMAD